



Le Mot du Maire

La Gazette d'Oroux.

C'est maintenant acté, la gazette fait partie de la vie des Orousiens. Cette troisième édition va une nouvelle fois nous permettre de vous communiquer les informations du moment sur notre Commune.

Tout d'abord, je serais heureux de vous réunir le 8 janvier prochain à la salle des fêtes pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui se profile à l'horizon.

2023, verra je l'espère, le démarrage des projets sur lesquels le Conseil Municipal travaille depuis notre élection.

Rénovation énergétique, réhabilitation, revitalisation sont les mots clés de nos projets à venir.

Notre population évolue et c'est avec plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux habitants à OROUX. Le recensement effectué en début d'année nous indique une augmentation de la population de l'ordre de 2%. Certes, cette augmentation n'est pas énorme mais malgré tout significative. On note une augmentation notable de jeunes enfants que nous serons heureux d'accueillir le 8 janvier prochain pour leur remettre le cadeau que le père noël aura sans doute laissé au pied du sapin de la Commune ...

2022 aura été une année marquée par des phénomènes météorologiques inattendus, je pense bien sûr à cette tempête de grêle qui s'est abattue sur notre Commune en quelques minutes mais aussi aux fissures que nous avons vu apparaitre sur nos habitations suite à la sècheresse. Des phénomènes auxquels nous allons devoir nous habituer. Le climat change inexorablement.

Cette année sera aussi marquée par l'acquisition d'une parcelle à proximité du cimetière. Donné gracieusement par M. Vergnaud au profit de la Commune. Ce terrain est désormais accessible et entretenu par notre prestataire.

2022 c'est aussi un mariage, 2 parrainages civils, un rendez-vous pique-nique ouvert à tous, des ateliers "cailloux dans les chemins" le samedi matin, une matinée défrichage de la fontaine « Saint Martin », l'installation du défibrillateur, des interventions pour expliquer notre démarche de protection des haies (notamment sur une journée de formation en collaboration avec le Pays de Gâtine mais aussi à l'occasion d'une table ronde au FIFO). Une association "les amis d'Oroux" qui reprend de la vigueur et nous propose des ateliers décoration de noël et de belles illuminations pour les fêtes. Cette gazette sera aussi pour vous l'occasion de redécouvrir nos trois associations : les amis d'Oroux, l'ACCA d'Oroux, et Molécules Sonores. Voilà les éléments que je voulais vous communiquer en cette fin d'année 2022.

Je vous laisse maintenant feuilleter la gazette et nous vous attendons avec le Conseil Municipal le 8 janvier prochain pour partager la galette

Mickaël CHARTIER et l'équipe municipale

Les Association d'Oroux

LES AMIS D'OROUX

L'Association « les Amis d'Oroux », créée en 2015 a décidé de relancer l'association. Un nouveau bureau est constitué : Présidente : Florence JAULIN (en remplacement de Bernadine SMITH, Secrétaire : Bérangère D'INCAU, <u>Trésorière</u> : Christiane REAULT, <u>Membres du Conseil d'Administration</u> : Sébastien BUREL, Willy et Alise FORTUNÉ, Charlène GUERIN et Tony FRAFIL



De nouveaux projets commencent à voir le jour, notamment pour les fêtes de Noël où les membres de l'Association ont organisé durant 3 samedis des « ateliers » afin de préparer les décorations de Noël. C'est en ce 10 décembre, malgré le froid, que les illuminations ont été installées dans le centre bourg avec le soutien de la Municipalité. Pleins d'idées fusent et bien sûr d'autres manifestations sont à venir pour l'année 2023 : randonnées, après-midi détente...Afin de nous soutenir, l'Association a le plaisir de vous convier à :

la Galette des Rois le Dimanche 22 janvier 2023 de 16h à 18h à la salle des Fêtes d'Oroux. A cette occasion, vous aurez la possibilité d'adhérer à l'Association en participant à hauteur de 5€/personne (sans engagement physique de votre part) afin que l'association puisse continuer ses activités.

Au plaisir de partager avec vous le verre de l'amitié le 22 janvier 2023

L'ACCA

pas extensible.

L'ACCA d'Oroux (association communale de chasse agréée) vit le jour en 1973, elle fêtera ses 60 ans en 2023. A sa création, elle était présidée par M. Georges Guérin habitant des Basses Noues où réside actuellement M. Régis Dhieux. Pour la saison à venir, elle comptera 20 membres. C'est le nombre maximum qu'elle souhaite accueillir pour des raisons d'organisation et aussi parce que son territoire n'est

En 2022, afin d'animer le bourg elle a organisé un concours de pétanque le 18 juin, suivi d'une soirée paëlla. Malheureusement pour cause de canicule le concours fût annulé mais le repas maintenu. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons inscrit bon nombre des habitants non chasseurs de la Commune (ce repas a réuni 80 convives).

En novembre, c'est une soirée choucroute qui a connu un vif succès avec là encore 80 personnes.

Ces deux manifestations seront reconduites en 2023, à savoir : le concours suivi du repas le troisième week-end de juin et la soirée paëlla en novembre.



MOLECULES SONORES

L'année 2022 marque le retour des événements pour l'association Molécules Sonores! Après quasiment 2 ans d'absence, toujours très motivée, plusieurs événements ont ponctué cette année. Pour la quatrième fois nous avons organisé le 26 novembre denier le « Téléthon Sonore ». Comme d'habitude, cet événement nous permet d'allier esprit festif et solidarité. Cette année c'est près de 400 personnes qui sont venues soutenir notre cause.

Nous sommes ravis de pouvoir faire un nouveau don de 1009€ à l'AFM Téléthon 79.

Malheureusement la salle de notre petite Commune, Oroux, étant trop petite pour cette manifestation, nous espérons le refaire à Assais-Les-Jumeaux l'an prochain.



GRÊLE, CANICULE, SECHERESSE...

Mercredi 16 août 2022, il est 18h10, le ciel s'obscurcit et devient inhabituellement très menaçant. Un semblant de nuit arrive suivi des premiers grêlons. Le vent se lève et commence à souffler par rafales de plus en plus fort atteignant très certainement des vitesses supérieures à 100km/h. Le souffle s'intensifie, les grêlons grossissent jusqu'à atteindre la taille d'une balle de tennis de table.

Cet épisode ravageur ne durera qu'une vingtaine de minutes mais impactera pratiquement toute la population de la Commune qui déplorera vitres brisées, couvertures grêlées, inondations, tuiles et toitures envolées, récoltes ravagées...

Aussitôt le phénomène passé et la stupeur retombée, l'équipe municipale doit se mobiliser afin de rassurer les habitants, dégager les routes des branches et des arbres tombés et les sécuriser à l'aide de panneaux. Elle doit également enlever par endroits une couche de grêlons, pouvant atteindre 25cm, afin de permettre une circulation tranquillisée et permettre l'écoulement des caniveaux.

Le lendemain à l'heure du bilan, le constat est amer et chacun s'organise pour remettre en état à plus ou moins long terme les dégâts occasionnés.

Fort heureusement, la marche gourmande préparée par le « Pays d'art et d'histoire de Parthenay-Gâtine » qui devait partir à 18h avait été annulée grâce aux alertes météo.

Les épisodes de canicule ont été aussi très marquants cet été. Aucun départ de feu n'est à déplorer mais cela nous aura privé du concours de pétanque de l'ACCA annulé au dernier moment par décision préfectorale.

La sécheresse ne nous épargne pas non plus comme beaucoup de région. Chez nous cela à un très fort impact sur nos bâtiments et maisons où apparaissent de nombreuses fissures.

Pour ces fissures, la Mairie va déposer en janvier un dossier à la Préfecture pour la reconnaissance en catastrophe naturelle.

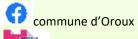












https://www.cc-parthenay-gatine.fr/oroux

MAIRIE D'OROUX

5 Route de La Ferrière Tél : 05-49-63-08-34

 $\textbf{Mail}: \underline{\texttt{mairie-oroux@cc-parthenay-gatine.fr}}$

Horaires: Mardi et Vendredi de 14 à 17h